

## "Le Rapport sur l'UEM - Points faibles de la position britannique" dans Europe (19 avril 1989)

**Légende:** Le 19 avril 1989, Emanuele Gazzo, directeur général de l'agence Europe, critique la position adoptée par Margaret Thatcher, Premier ministre britannique, et par Nigel Lawson, chancelier de l'Échiquier, au sujet du rapport Delors sur l'Union économique et monétaire (UEM).

**Source:** Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef RICCARDI, Ferdinando. 19.04.1989, n° 4998. Bruxelles.

**Copyright:** (c) Agence Europe S.A.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"le\\_rapport\\_sur\\_l\\_uem\\_points\\_faibles\\_de\\_la\\_position\\_britannique"\\_dans\\_europe\\_19\\_avril\\_1989-fr-d16a39fc-eea1-44ee-b8a3-e68f1650f462.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 26/11/2012

## Le Rapport sur l'UEM - Points faibles de la position britannique

M. Nigel Lawson, saisi du Rapport sur l'Union économique et monétaire dans la Communauté Européenne, a déclaré que son gouvernement ne pouvait assumer "un engagement politique à l'ensemble du processus envisagé parce qu'il représente un concept que le R.-U. (et d'autres) ne partage pas". Pour mieux s'expliquer, il a cité deux raisons essentielles: (a) "nous ne pouvons pas accepter le transfert de souveraineté qu'impliquent le Rapport Delors"; (b) "L'Union économique et monétaire telle qu'elle résulte ici, exigerait, en effet, une union politique - des Etats-Unis d'Europe - et cela n'est simplement pas inscrit à l'ordre du jour, ni aujourd'hui, ni dans un avenir prévisible".

Ces propos fournissent la clé pour comprendre mieux à la fois la nature véritable du document en question et l'embarras dans lequel se trouve le représentant de Sa Majesté britannique. Laissons de côté l'allusion que Lawson a faite à "d'autres" gouvernements dont on ignore s'ils lui ont donné mandat de parler en leur nom (il ne pourrait s'agir que du Danemark, les réactions des autres capitales de pays engagés dans le SME - France, Allemagne, Italie, Belgique et Pays-Bas - étant positives). Laissons donc cela de côté et venons-en à la substance. En premier lieu, Lawson a parfaitement raison de dire que la réalisation de l'Union économique et monétaire implique un transfert de souveraineté. Personne ne l'a jamais caché. Le fait que M. Lawson reconnaisse que le document du Comité Delors contient cet élément prouve qu'il va dans le bon sens.

Deuxièmement, ayant confirmé que la mise en oeuvre du document exigerait la réalisation de l'union politique dans sa forme concrète d'Etats-Unis d'Europe, M. Lawson ajoute: "Cela n'est pas inscrit à l'ordre du jour, ni aujourd'hui, ni dans un avenir prévisible". Cette dernière affirmation est fautive. Cela ne figure peut-être pas dans les programmes du gouvernement de Mme Thatcher (on le sait depuis longtemps, chacun ayant lu les discours de Mme Thatcher à Bruges et de M. Lawson, EUROPE/Documents 1545 du 8/2) mais figure dans le programme de la Communauté. Auraient-ils oublié que, à Hanovre, en juin dernier, les Chefs de gouvernement ont rappelé qu'en adoptant l'Acte Unique, "les pays membres avaient confirmé l'objectif de la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire"? Et qu'à partir de cela, ils avaient confié à un comité "la mission d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener à cette Union"? C'est cela et rien d'autre qu'a fait le Comité.

On peut supposer que certaines de ses conclusions soulèvent des réserves et des objections, mais le but du Rapport a été précisément de permettre d'organiser au niveau politique approprié un débat objectif et si possible constructif. Il serait inacceptable, à ce stade, de refuser ce débat, c'est-à-dire d'en bloquer le parcours déjà au niveau des ministres (Eco-Fin), comme certains à Londres l'envisagent ou éventuellement lors du premier tour de table au Conseil Européen de Madrid. Il y a lieu d'être inquiet lorsqu'on entend M. Lawson dire que son pays n'accepterait pas la convocation d'une conférence intergouvernementale (comme cela s'était passé à Milan en 1985, avec comme conséquence la conclusion de l'Acte Unique) qui aurait pour objet "d'amender le Traité CEE pour permettre le transfert de souveraineté économique et monétaire" et ajouter que "18 mois seulement après la ratification de l'Acte Unique que nous appuyons totalement, ce n'est pas le moment de penser à un nouveau traité".

Le gouvernement de Londres peut regretter d'avoir mis depuis longtemps "le doigt dans l'engrenage", mais cela le regarde. Le fait que pour aboutir progressivement à l'UEM, il faille du temps et que des conditions doivent être remplies n'est pas particulièrement dissuasif. C'est même normal. Ce qui importe maintenant, c'est de commencer, en sachant où l'on va. Voilà pourquoi les deux éléments les plus importants dans le Rapport Delors sont: - la fixation d'une date de départ (1/7/1990) - et la description claire et complète de ce qu'est (devra être) une Union économique et monétaire. C'est pourquoi, nous conseillons dès maintenant à nos lecteurs de lire avec attention le texte du rapport que nous leur envoyons incessamment. Nous le lisons avec eux.

Emanuele Gazzo